

15 déc 2023 -18:35

Appartient à Conseil des ministres du 15 décembre 2023

Provision Corona 2023 : dépenses de Sciensano

Sur proposition du ministre de la Santé publique Frank Vandenbroucke, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la répartition de la provision Corona 2023 concernant les dépenses de Sciensano.

Le financement des dépenses Covid de Sciensano de janvier à septembre 2023 inclus nécessite une répartition d'un montant de 4.132.022 euros en engagements et liquidations. Le montant total des dépenses pour les différents projets Covid pour la période allant de janvier à septembre 2023 s'élève à 2.484.576 euros. En outre, un montant de 1.647.446 euros est nécessaire pour les dépenses réelles de janvier à septembre 2023 inclus de la note de surveillance.

Le financement des dépenses Covid de Sciensano d'octobre à décembre 2023 nécessite une répartition d'un montant de 4.580.049 euros en engagements et liquidations. Il s'agit des dépenses réelles pour octobre 2023 et des dépenses estimées pour novembre et décembre 2023 pour les différents projets Covid et la surveillance.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandenbroucke, Vice-Premier ministre et ministre des
Affaires sociales et de la Santé publique
Rue de la Loi, 23
1040 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

Sandrine Daoud
Porte-parole (FR)
+32 472 02 84 14
sandrine.daoud@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be